

Surplombant la vallée de la Dordogne, la charmante commune de Pujols-sur-Dordogne est traversée par le paisible Ruisseau de l'Escouach. Vous aurez le plaisir de vous immerger dans une atmosphère calme, entourée par les magnifiques paysages environnants, composés de vignobles et de forêts.

 Durée	5h 55	 Difficulté	Moyenne
 Distance	18,61 km	 Retour point de départ	Oui
 Dénivelé positif	209 m	 Activité	Pédestre
 Dénivelé négatif	209 m	 Commune	Pujols (33350)
 Point haut	106 m		
 Point bas	23 m		



Trace n° 66607550



Description

Le départ de la randonnée se fait depuis la mairie, Place du 14 juillet.

(D/A) Avancez jusqu'au rond point et allez en face. Prenez sur la droite de la Place du Général de Gaulle.

(1) Après avoir passé la place, tournez à droite dans la petite rue et descendez l'escalier. En bas de la rue, tournez à gauche et dirigez-vous dans l'impasse, la Rue du Lavoir. Passez devant le lavoir et montez la côte jusqu'au lieu-dit le Bourdieu.

(2) Empruntez le petit chemin creux qui longe la murette en pierre et longez ensuite le bois et les vignes jusqu'à un chemin en calcaire.

(3) Suivez-le pour rejoindre une petite route goudronnée au lieu-dit Lafuge. Au bout de cette route, tournez à droite sur la D232. Descendez jusqu'à Carcaillet et passez les deux dos d'âne.

(4) À la fin de la zone 30, prenez sur la gauche et directement en face, en direction du lieu-dit Marac. Au bout de la petite route, bifurquez à droite pour passer sur le chemin en calcaire entre les vignes. Après les derniers rangs de vignes, tournez à gauche pour descendre dans le bois.

(5) À la sortie du bois, tournez à gauche sur le chemin en cailloux et suivez-le. Après le petit bosquet, prenez à droite et continuez sur le chemin enherbé. Passez sur l'Escouach et après la première parcelle de vignes, tournez à gauche et contournez le bois.

(6) Bifurquez à droite sur le petit chemin enherbé dans le bois. Arrivé à la parcelle de vignes, virez à droite puis à gauche pour parvenir à la route goudronnée où vous bifurquez à droite. Au Stop, tournez à gauche sur la D232, passez devant les Chais de Vaure et le château, et continuez sur la D232.

(7) Tournez à droite dans l'allée de vignes et restez ensuite de nouveau à droite pour longer le bois. Après la parcelle de nouvelles vignes, prenez à gauche puis à droite pour entrer dans le bois. À la sortie du bois, tournez à gauche et avancez jusqu'à la D126.

(8) Virez à gauche puis prenez à droite dans le virage. Suivez le chemin entre les vignes en contournant les parcelles par la droite en direction du lieu-dit Phillipon. Après le bosquet, obliquez à gauche et avancez jusqu'à la route où vous tournez à gauche. Allez jusqu'à la première croisement.

(9) Virez à droite pour rejoindre le bourg de Ruch. Restez en face au croisement pour arriver à la mairie, continuez à droite en longeant le cimetière pour passer devant l'église. Après celle-ci, prenez le petit chemin enherbé sur gauche. Arrivé à la D232, tournez à gauche pour la remonter jusqu'à l'angle du cimetière.

(10) Continuez à droite en direction de Blaignac. Dans le virage après le parking, obliquez à droite et suivez la route. Passez aux lieux-dits Faugère, Réglaide et Rameyre pour arriver au croisement de la Grangeotte.

Points de passages

-  **D/A Mairie, Place du 14 juillet**
N 44.807899° / O 0.031228° - alt. 73 m - km 0
-  **1 Place du Général de Gaulle**
N 44.806853° / O 0.031447° - alt. 74 m - km 0.12
-  **2 Le Bourdieu**
N 44.805856° / O 0.037189° - alt. 78 m - km 0.63
-  **3 Chemin en calcaire**
N 44.803158° / O 0.041449° - alt. 70 m - km 1.19
-  **4 Carcaillet**
N 44.79907° / O 0.036162° - alt. 79 m - km 2.01
-  **5 Sortie du bois, chemin en cailloux - Escouach (cours d'eau) - Affluent de la Dordogne**
N 44.796172° / O 0.043052° - alt. 25 m - km 2.78
-  **6 Bois**
N 44.790041° / O 0.03255° - alt. 30 m - km 4.13
-  **7 Bifurcation - Château de Vaure**
N 44.784354° / O 0.035459° - alt. 88 m - km 5
-  **8 D126**
N 44.784071° / O 0.044943° - alt. 91 m - km 5.99
-  **9 Intersection**
N 44.777838° / O 0.040683° - alt. 85 m - km 7.24
-  **10 Angle du cimetière**
N 44.775431° / O 0.039118° - alt. 77 m - km 7.93
-  **11 Fourche avant la Grangeotte**
N 44.771683° / O 0.023938° - alt. 90 m - km 9.47
-  **12 Fourche avant Clautre - Courbut (ruisseau) - Affluent de la Gamage**
N 44.77442° / O 0.009968° - alt. 90 m - km 11.13

(11) Virez à droite. Au bout de la route, prenez à gauche en direction de Clautre. Au croisement, allez en face toujours direction Clautre jusqu'à un embranchement en Y. f

(12) Obliquez à gauche dans le bois puis suivez le chemin entre les vignes. Arrivez ensuite sur une petite route goudronnée à Peline, puis Pelletant.

(13) Tournez à droite, descendez, passez le pont sur l'Escouarch et arrivez à un croisement en T.

(14) Prenez à gauche et avancez jusqu'au croisement en T suivant, où vous restez à droite pour rejoindre le bourg de Doulezon. *En montant, vous pourrez apercevoir le clocher de l'église.* Au Stop, tournez à gauche et passez devant l'église.

(15) Après celle-ci et juste après la zone 30, bifurquez à gauche au niveau de la maison. Suivez le chemin entre les vignes et arrivez sur une petite route goudronnée.

(16) Continuez à droite puis à gauche à la première intersection. Rejoignez les lieux-dits Béros et Luchet en continuant tout droit.

(17) Avancez dans l'impasse et rejoignez le chemin enherbé après la maison. Suivez ce chemin jusqu'à la petite route goudronnée. Faites quelques mètres sur cette route et tournez à droite vers le lieu-dit Pilat.

(18) Au Stop, tournez encore à droite sur la D18. Prenez ensuite la deuxième route à gauche en direction de Peyronnin et arrivez à une fourche après le Moulin de Marchemal.

(19) Suivez la route par la gauche dans le virage et gardez cette route pour passer les lieux-dits Fourreau et Nioton.

(20) Au croisement avec la D232, allez en face en direction de l'église. Tournez à gauche juste après le cimetière dans la Rue du Couvent. Tournez ensuite à droite pour passer derrière l'ancien Château de Pujols, qui est aujourd'hui occupé par la Mairie. *Vous pourrez en profiter pour apprécier la vue sur l'église et la Vallée de la Dordogne.* Descendez le petit chemin pour arriver à la route. Tournez à gauche puis une seconde fois à gauche au rond-point pour revenir Place du 14 juillet (D/A).

13 Pelletant

N 44.782614° / O 0.009117° - alt. 62 m - km 12.2

14 Virage après l' - Escouach (cours d'eau) - Affluent de la Dordogne

N 44.784825° / O 0.004701° - alt. 44 m - km 12.67

15 Intersection après l' - Église Notre-Dame (Doulezon)

N 44.793261° / O 0.004825° - alt. 91 m - km 13.84

16 Route goudronnée

N 44.794649° / O 0.011135° - alt. 97 m - km 14.39

17 Luchet

N 44.797324° / O 0.014226° - alt. 100 m - km 14.87

18 Pilat

N 44.800938° / O 0.02277° - alt. 83 m - km 15.97

19 Intersection après le Moulin de Marchemal

N 44.807651° / O 0.016128° - alt. 83 m - km 17.08

20 Croisement de la D232

N 44.809089° / O 0.029607° - alt. 52 m - km 18.21

D/A Mairie, Place du 14 juillet

N 44.807895° / O 0.031222° - alt. 73 m - km 18.61

Informations pratiques

A proximité

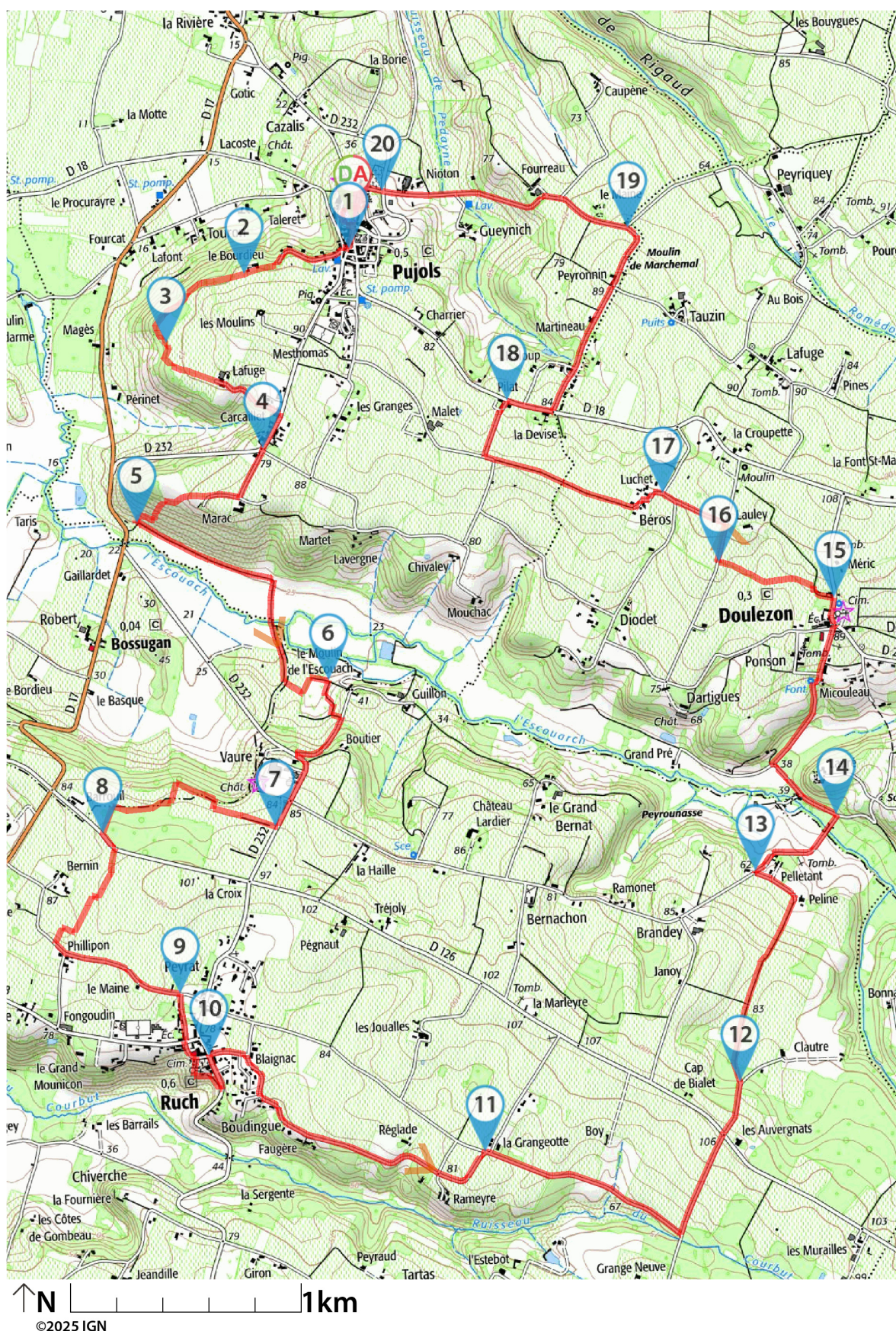
Vignobles et églises.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-de-l-escouach/>

En savoir plus : Office de Tourisme Castillon-Pujols - Office de Tourisme Castillon-Pujols 1 Allée de la République - BP 116 33350 CASTILLON LA BATAILLE

Email : contact@tourisme-castillonpujols.fr - Site internet : <http://www.tourisme-castillonpujols.fr>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

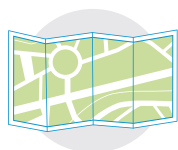
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



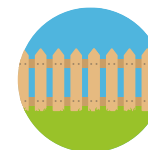
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



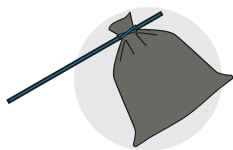
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.